

## ICHTHYOGÉNIE.

### RAPPORT DE M. SAMUEL WILMOT SUR LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS ICHTHYOGÉNIQUES ET LA PISCICULTURE EN CANADA, SAISON DE 1878.

A l'honorable J. C. POPE,  
Ministre de la Marine et des Pêcheries,  
Ottawa.

NEWCASTLE, Ont., 31 déc. 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les opérations, pendant l'année qui vient de s'écouler, des établissements ichthyogéniques que comptent les différentes provinces de la Confédération.

On trouvera, ci-joints, les rapports des divers officiers préposés à ces établissements de pisciculture. Comme chacun de ces rapports traite spécialement de questions de détails, et afin de rendre celui-ci aussi bref que possible, je me contenterai de vous donner aussi succinctement que le permet l'importance du sujet un compte-rendu des opérations de l'année.

Ce compte-rendu renferme un relevé du nombre et des espèces de jeunes poissons qui ont été élevés dans chacun de ces établissements de pisciculture dans le cours de la dernière saison ou du printemps de 1878, ainsi que les rivières et cours d'eau dans lesquels les jeunes poissons ont été déposés. Un autre relevé donne le nombre d'œufs de poissons de diverses espèces qui ont été recueillis et placés dans les auge à incubation pendant la dernière saison ou l'automne de 1878, et en fait connaître la condition actuelle ainsi que les chances de réussite.

Les opérations pratiques se rapportant à la science de l'élevage du poisson par des méthodes artificielles de propagation ont obtenu des succès plus qu'ordinaires depuis qu'elles ont été commencées en Canada il n'y a que quelques années. On peut dire que le développement que la pisciculture a pris chez nous ne se voit dans aucun autre pays, soit sur ce continent ou dans l'ancien monde. Cet état de choses, qui était si désirable pour améliorer une source de grande richesse nationale, est dû à la libéralité d'un gouvernement sage et prévoyant qui, ayant à sa portée tous les éléments nécessaires à la production d'un ordre supérieur de poissons, a pris le parti d'encourager une science qui aide la nature à reproduire assez de poisson pour la consommation domestique et le commerce étranger.

Ce moyen de "cultiver" de vastes étendues d'eau n'est pas pratiqué en Canada seulement, il se répand rapidement d'Etat en Etat dans tout le territoire de la république voisine; et, bien que la pisciculture ne soit devenue entreprise du gouvernement, dans les différents Etats de l'Union, qu'après avoir été mise en pratique au Canada, elle a fait depuis un pas immense et elle éclipe dans sa marche les autres pays du monde. A l'heure qu'il est vingt-sept législatures d'Etat au moins font des lois et votent des crédits publics pour encourager et avancer la science de la pisciculture artificielle, et l'œuvre se poursuit avec le plus grand succès sous la direction du professeur Baird, le commissaire fédéral des pêcheries, secondé par quatre-vingt-deux